



DECLARATION DE L'UNSA-EDUCATION au CDEN du 9 MAI 2011

Monsieur le Préfet,

Avant d'aborder la proposition de carte scolaire, les représentants de l'UNSA-ÉDUCATION souhaitent dire qu'ils ont été profondément choqués par votre attitude, Monsieur le Préfet, à la fin de la précédente réunion du CDEN du mardi 3 mai 2011, après constat de l'absence de quorum.

Votre façon de quitter la salle de réunion en bousculant les représentants des personnels enseignants, y compris notre collègue femme qui lisait la déclaration commune, est totalement inadmissible, qui plus est de la part d'un Préfet de Région, Haut Fonctionnaire représentant la République.

Votre perte de sang froid, le manque de respect voire de savoir vivre que vous nous avez montrés sont la preuve d'une conception bien particulière du dialogue social.

Cette carte scolaire est sans nul doute la plus dure que le département de la Somme ait connu. Avec 86 fermetures de postes dont 56 fermetures de classes, 16 postes de RASED supprimés, 5 postes sur la brigade de remplacement, des décharges de directions amputées... Ceci n'est bien sûr que la conséquence départementale d'un budget 2011 concrétisant la politique de l'économie poussée à l'extrême avec 16 000 emplois supprimés dans l'Éducation Nationale.

L'UNSA-ÉDUCATION dénonce une nouvelle fois cette politique budgétaire visant à affaiblir l'École de la République. Cela n'aura encore pour conséquence que d'accroître le nombre d'élèves par classe, quand on observe les moyennes dépassant les 29 élèves par classe après mesure, nous pouvons même parler de surcharge. A terme, nos classes vont finir par craquer, nos collègues aussi : l'augmentation du nombre de congés maladie, le nombre d'enseignants manifestant leur mécontentement au gré des réformes gouvernementales montrent ce mal être grandissant.

La ruralité, spécificité de notre département, est encore mise à mal. En effet de nombreuses classes vont être supprimées dans le milieu rural. Logique quand on met en parallèle les documents distribués lors du CTPA du 17 janvier montrant l'écart entre notre département et le reste du territoire national au sujet des structures : un taux supérieur d'écoles inférieures à 3 classes et un taux inférieur pour les écoles à 8 classes et plus. Ces documents n'ayant pour but que de montrer les « aménagements possibles » dans notre département.

L'UNSA-ÉDUCATION dénonce cette politique visant à privilégier les « grosses » structures au détriment d'une école de proximité qui permet un accueil dans les meilleures conditions possibles pour tous les élèves. Cette politique ne fait qu'entraîner la disparition progressive d'écoles dans le milieu rural, portant atteinte ainsi à l'identité même de notre département.

On peut rajouter, à ces amputations annuelles de dizaines de classes par département, les récentes déclarations et prise de position de membres du gouvernement:

Celles du ministre de la Fonction Publique, Georges Tron s'interrogeant sur le fait que 18.000 postes d'enseignants des écoles ne soient pas « directement en relation d'enseignement avec les enfants ». Et d'insister cyniquement en expliquant que sa génération, « avait fait toute sa scolarité avec des classes d'entre 35-40 enfants chaque année ». Monsieur le Ministre nous assène une vision étriquée et passéiste de l'école primaire.

Ces déclarations laissent envisager le pire concernant le budget 2012 !

Pour l'UNSA-ÉDUCATION, ces propos relèvent de la provocation. M. Tron amalgame, pêle-mêle, décharges des directeurs, remplaçants non utilisés à 100%, conseillers pédagogiques, enseignants des RASED, animateurs langues vivantes... dont chacun sait combien ils sont utiles à l'école.

L'UNSA-ÉDUCATION dénonce également la façon dont l'enseignement privé est une fois de plus épargné dans le projet de budget de l'Éducation pour 2011. Pendant de trop nombreuses années, 20% des créations de postes lui étaient systématiquement réservées : ainsi lorsque 5 postes d'enseignants étaient créés, 4 concernaient le service public et 1 le privé. Depuis 2007, alors que la politique du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux tourne à plein régime, l'enseignement privé ne supporte que 10 % des suppressions d'emplois. Le projet de budget 2011 ne déroge pas à cette répartition injuste.

Si la « règle » des 1 pour 5 avait été appliquée en cette période de restrictions budgétaires, le privé aurait dû perdre, pour 2011, plus de 3200 postes au lieu des 1600 prévus. Au total, sur les 5 dernières années, c'est 8000 suppressions qui lui auront été épargnées. Une telle « largesse » est financée par le budget de l'État au détriment du seul service public et laïque d'éducation. C'est pourtant sur lui seul que repose la scolarisation de toutes et tous quels que soient les territoires. Il assume cette responsabilité gratuitement et sans sélectionner ses élèves.

L'UNSA-ÉDUCATION demande la rectification de ce projet de loi de finances en mettant fin à cette injustice qui fragilise l'École de la République.

Le sénateur Carle est un récidiviste : Après s'être illustré avec une loi imposant aux maires de financer la scolarité des élèves de leur commune que leurs parents choisissent d'inscrire dans une école privée hors commune, il a poursuivi son travail de sape de l'École publique en faisant adopter par le Sénat une rallonge budgétaire de 4 millions d'euros en faveur de l'enseignement privé. Cerise sur le gâteau, cette manne a été puisée sur des crédits prévus pour l'École publique.

L'École doit offrir « la possibilité effective pour tous les enfants de bénéficier de l'instruction et d'accéder à la culture la plus développée, quelle que soit la situation de fortune de leurs parents. » (Conseil national de la résistance, 15 mars 1944)

Comment ne pas croire que ce gouvernement est en passe de réussir à faire mourir à petit feu l'Éducation Nationale ?

L'UNSA-ÉDUCATION continuera à s'indigner du mépris fait à l'École de la République et continuera à s'opposer aux réformes trop éloignées de l'idéal de l'école républicaine, mais bien au service d'une société de l'argent.

Avec des moyennes après fermeture qui ne cessent d'augmenter année après année, nos collègues, et bien sûr les élèves, voient leurs conditions de travail et d'apprentissage se dégrader.

Si l'UNSA-Education se satisfait des ouvertures de classes indispensables, elle ne peut en aucun cas accepter la détérioration de la qualité du service public engendrée par les fermetures proposées par Monsieur l'Inspecteur d'Académie. Elle demande que ces propositions de fermetures soient annulées au cours de ce CDEN.

A défaut, elle votera contre la proposition de carte scolaire.